

Durée de la formation ?

1 jour.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux chargés d'études, commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, souscripteurs, responsables de produit ou de marché en retraite, ai sein d'organismes assureurs ou intermédiaires d'assurance.

Pour obtenir quoi ?

Etre informés sur les évolutions liées aux régimes de base, complémentaire et supplémentaires de retraite.

Comment ?

Analyse des dernières réglementations ou jurisprudences sur la retraite des salariés.

Quels sont les prérequis ?

Connaître les différents systèmes de retraite pour les salariés.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX VALLIER

Diplômée d'un DESS en droit des assurances et de la responsabilité, expert en Protection sociale et assurance depuis 20 ans, tout d'abord chez un assureur, et depuis 13 ans en tant qu'Avocat, elle exerce chez August Debouzy.



La formation en pratique...

Quand et où ?

21 juin 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

890 € HT + TVA 20%, soit 1 068 € TTC.
Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



L'année 2019 est une année charnière pour la retraite : entrée en vigueur de différentes mesures, votes ou concertations sur de nouvelles réformes, publication de nombreux textes d'application pour une mise en œuvre en 2020, etc. Panorama des sujets – leur contenu et leur portée pratique :

Régime de base :

- **Le régime universel de Retraite Delevoe :**
 - Calendrier : où en est-on ?
 - Grands axes qui se dégagent
 - Age de la retraite : va-t-on y toucher ? Dossier COR du 21 mars 2019 sur « Les comportements de départ à la retraite »
 - Dépendance et retraite : quel lien ? Le rapport Libault de mars 2019
- **L'assurance-retraite CNAV – points divers :**
 - Mise en place au 1^{er} janvier 2019 d'une nouvelle organisation du contentieux de la sécurité sociale (y compris assurance-retraite) – Circ. CNAV du 20 décembre 2018
 - Mise en place concrète de la liquidation unique des retraites (de base et carrière longue) – Arrêtés du 21 décembre 2018
 - La retraite progressive – extension des bénéficiaires – Circ. CNAV du 21 décembre 2018
 - CSG-CRDS sur les pensions depuis le 1^{er} janvier 2019 (LFSS 2019 et Loi MUES du 24 décembre 2018)
 - Alimentation du relevé de carrière - Circ. CNAV du 26 février 2019.

Retraite Arrco-Agirc :

- Les nouvelles règles suite à la **fusion des régimes Arrco-Agirc** au 1^{er} janvier 2019 – Circ. 2019 -1 du 9 janvier 2019 : champ d'application, adhésion des employeurs, taux et répartition des cotisations, conversion des droits, etc.
- Des **négociations** sur le régime unifié : sur la notion d'encadrement ? sur le « bonus-malus » sur les pensions ?

Retraite supplémentaire :

- **Loi PACTE et épargne retraite :**
 - Au 1^{er} janvier 2020, un bouleversement ou une simple modélisation de l'offre épargne-retraite avec les PER ?
 - Les mesures d'ores et déjà inscrites dans la loi
 - La feuille de route des ordonnances et décrets à venir
 - Lien avec l'épargne salariale
- **Loi PACTE et les retraites à prestations définies :**
 - La fin des régimes à droits aléatoires
 - Le contenu de l'ordonnance à venir
- Le caractère **collectif et obligatoire de certains régimes de retraite supplémentaire** à travers les textes en social et les dernières jurisprudences sur les catégories, la condition d'ancienneté, les différences entre établissements, l'importance de l'acte fondateur (décision unilatérale) etc.
- Le **Produit paneuropéen d'épargne retraite individuelle (le PEPP)** – Accord politique Parlement UE du 13 février 2019 sur la proposition de règlement UE présenté par la Commission

Qu'en disent les stagiaires ?

Cette formation est une nouveauté du catalogue Caritat.